Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

RAPPORT DE CAPITALISATION

LES RADIOS LOCALES, ACTEURS MAJEURS DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE



Mars 2022

Programme mis en œuvre par le Laboratoire Citoyennetés (ACE-RECIT)

Capitalisation réalisée dans le cadre du programme d'appui à la décentralisation et à la participation citoyenne" (DEPAC)

Table des matières

Sigles et abréviations 04
Introduction 05
I- Présentation du contexte de l'intervention
1.1. Élements caractéristiques de l'émergence des radios locale au Burkina 07
1.2. Les radios de proximité face aux defis de gouvernance et de développement local 09
1.3. L'appui de la coopération suisse aux radios locales 09
II- description de l'appui aux radios locales : Un apprentissage par l'action 10
2.1. La construction d'un modèle d'action 11
2.1.1. L'ensemencement (2003-2008) et la valorisation des travaux de la recherche 13 14
2.1.2. La phase de consolidation 2008-2016 15
2.1.3. L'ouverture au numérique à partir de 2017 16
2.2. Dispositif d'appui et contenu des productions 17
2.2.1. Implication des représentants de radio dans la réflexion sur les évolutions stratégiques du partenariat 18
2.2.2. Définir un cadre de collaboration à travers un accord tripartite 19
2.2.3. Respect de la ligne éditoriale et du fonctionnement interne de chaque radio 20 20
2.2.4. La responsabilisation des radios dans la production des contenus 21
2.2.5. Une option stratégique : privilégier le travail collaboratif entre pairs 23
2.2.6. Le renforcement les capacités techniques des radios 24
2.3. Le contenu des productions 25
2.3.1. Les contenus à caractère informatif 25
2.3.2. Les contenus socio-éducatifs 26
2.3.3. Les contenus à vocation d'interpellation 26
2.3.4. Le choix des sujets de travail 26
2.4. Élements de plus-value et de durabilite 27
III - Principaux resultats de l'appui 28
3.1. Au niveau des citoyens 29
3.2. Au niveau des radios 29
3.3. Au niveau des collectivites territoriales
IV. Analyse de l'appui apporte aux radios locales par le LC en termes de développement durable 31 31
V- Forces, faiblesses, enseignements et defis a relever 32
5.1. Les forces et les faiblesses du modèle d'action développé en appui aux radios ainsi que celui mis en œuvre par les radios 33
5.2. Les leçons et enseignements résultant de cette expérience 35
5.3. Les defis à relever 36
VI. Recommandations visant à améliorer les pratiques en cours et susceptibles d'alimenter les reflexions en cours sur la suite du DEPAC 36 37
Conclusion 38
Annexes 40

Liste des sigles et acronymes

ACE-RECIT	Association Construisons Ensemble/Recherche sur les Citoyennetés en Transformation
AEPML	Association des éditeurs et professionnels des médias en ligne
AGCT	Appui à la gestion des collectivités territoriales
AGEC	Appui à la gestion communale
AJB	Association des journalistes du Burkina
CCCK	Cellule communale de communication de Koudougou
CFI	Canal France International (Agence française de Coopération Médias)
CNP/NZ	Centre National de presse Norbert-Zongo
CPIF	Cellule de production de l'information et de formation (CPIF)
CSC	Conseil supérieur de la communication
DEPAC	Programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne
DWA	Deutschwelle Akademie
FERCAB	Fédération des radios Communautaires et assimilées du Bénin
IPERMIC	Institut panafricain d'étude et de recherche sur les médias, l'information et la communication
ISTIC	Institut des sciences et techniques de l'Information et de la Communication
LC	Laboratoire Citoyennetés
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PDVM	Programme de développement des villes moyennes
PTF	Partenaires techniques et financiers
SEP	Société des éditeurs de la presse privée
UBESTV	**L'Union Burkinabè des éditeurs des services de télévision**
UNALFA	Union nationale de l'audiovisuel libre du Faso



INTRODUCTION

Le Laboratoire Citoyennetés (LC) se donne pour mission de contribuer à l'émergence de pratiques de gouvernance qui renforcent l'utilité sociale de la décentralisation. L'action du Laboratoire Citoyennetés depuis 2003 prend notamment appui sur des radios implantées dans les collectivités territoriales.

D'une seule radio partenaire en 2004, le Laboratoire Citoyennetés a construit, développé et animé un réseau de partenariat qui, en 2020, compte 72 radios réparties dans les régions du Centre, du Plateau central, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est, du Nord, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et des Cascades. La démarche adoptée consiste, d'une part, à faciliter et/ou renforcer les radios dans leur mission de production de contenu en lien avec les enjeux de citoyenneté et de gouvernance locale et, d'autre part, à stimuler la productivité des professionnels de ces médias locaux pour les rendre plus attentifs et plus agiles aux traitements de sujets touchant aux enjeux de gouvernance politique, économique et financière avec toujours comme point d'ancrage les territoires décentralisés.

Cette approche, qui est consubstantielle au modèle d'action du LC, est indissociable des dynamiques de veille citoyenne et de redevabilité soutenues au niveau local. C'est une approche qui est également partagée avec l'ensemble des projets et programmes mis en œuvre par le Laboratoire Citoyennetés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation citoyenne (DEPAC-Phase 1 et 2), cette expertise maison s'est développée en soutien aux initiatives de i) participation citoyenne et démocratie locale, ii) renforcement de la maîtrise d'ouvrage local, iii) production, de gestion et de diffusion des savoirs.

En engageant le présent processus de capitalisation de l'expérience d'appui aux radios locales les objectifs suivants sont visés :

- Interroger le modèle d'appui aux radios de proximité (l'approche) développé par le Laboratoire Citoyennetés ;

- Partager et mutualiser les expériences et bonnes pratiques issues de la collaboration entre le LC et les radios, entre les radios-elles mêmes et entre celles-ci et les collectivités territoriales ;

- Relever les effets et impacts enregistrés par l'action[1] des radios ;

- Identifier des leçons apprises et formuler des recommandations susceptibles de renforcer les acquis.

Afin de conduire un tel processus, la méthodologie développée a permis :

- de travailler de façon itérative avec l'équipe du Laboratoire Citoyennetés, porteuse de l'expérience capitalisée ;
- d'exploiter la documentation interne du Laboratoire Citoyennetés et du projet DEPAC ;
- de co-animer un atelier de production ayant réuni les acteurs suivants : représentants de l'Etat, des radios, des associations, des panels de contrôle citoyen, etc.
- d'échanger avec des responsables de radios, des élus locaux, des responsables d'associations, des partenaires, des citoyens des communes d'intervention ;
- d'effectuer des visites de sites dans plusieurs communes ;

[1] Cf. les 12 notes de Loïc Barbedette qui établissent la situation de référence au départ de l'action, les objectifs visés et les dispositifs et stratégies déployées pour atteindre les résultats escomptés. Les différents rapports d'activités et de capitalisations antérieures indiquent également les résultats et effets induits que le présent rapport tente de valoriser.

ENCADRÉ N°1 : APERÇU DU CHRONOGRAMME DE TRAVAIL

Étape 1

Rencontre de cadrage (10 novembre 2020) avec la Coordination du programme pour l'harmonisation des compréhensions de la mission et pour l'élaboration d'une note de cadrage de la méthodologie et une revue documentaire ;

Étape 2

Atelier de production (11 au 13 novembre) et rencontres avec les acteurs des radios de proximité et des membres des panels à Koudougou ;

Étape 3

Novembre-décembre : 1re série de mission terrain Kordié, Réo, Koudougou, Poa, Fada N'Gourma, Arbollé, Ouahigouya, Sapouy

Étape 4

Élaboration d'un pré-rapport

Étape 5

Collecte complémentaire de données à Ouagadougou et deuxième sortie de terrain pour compléments d'information ;

Étape 6

Atelier de partage des résultats de la capitalisation

Le présent rapport de capitalisation, produit dans le cadre du Programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation citoyenne (DEPAC), se propose d'apporter un regard sur les différentes évolutions de l'apport des radios dans le renforcement de la gouvernance et de la citoyenneté à travers précisément :

- une présentation du contexte de l'intervention;
- une description de l'expérience du Laboratoire Citoyennetés en matière d'appui aux radios locales ;
- une analyse des résultats de l'appui ;
- une synthèse des leçons et enseignements issus de cette expérience ;



1 PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION



Le Burkina Faso a une expérience démocratique relativement jeune. Après plusieurs épisodes d'Etats d'exception, le pays s'engage dans la voie de la démocratie suite au référendum constitutionnel de 1991.

1.1. Un contexte favorable à l'émergence d'un espace médiatique diversifié

Profitant de cette ouverture démocratique, le paysage médiatique, qui était jusqu'à alors dominé par les médias d'Etat (radio, télévision, presse écrite), s'ouvre progressivement. La première radio privée d'Afrique voit le jour en 1990 au Burkina. Depuis cette date, l'espace médiatique s'est fortement enrichi de plusieurs dizaines de médias publics et privés.

Même si l'on reproche parfois aux gouvernements africains une forte mainmise sur les institutions médiatiques, force est de reconnaître que des efforts ont été consentis sur le plan juridique pour permettre aux entrepreneurs médiatiques de développer leurs activités. Depuis 1991 au Burkina Faso (comme partout ailleurs en Afrique de l'Ouest francophone), les titres de journaux et les radios ont connu une croissance exponentielle au point de susciter un intérêt pour les médias par de nombreux opérateurs économiques. Une nuance réside toutefois au niveau des chaînes de télévision qui ont connu un développement lent et mitigé depuis la libéralisation du secteur médiatique.

Néanmoins, le statut des entreprises médiatiques a évolué. Le cadre juridique et réglementaire qui est resté longtemps marqué par la légalisation du régime de monopole est désormais favorable à l'initiative privée. Ainsi, après de longues années de monopole étatique, la presse s'est diversifiée dans son offre, dans son format, dans son contenu et dans sa couverture territoriale.

Plusieurs associations professionnelles inondent le paysage médiatique du Burkina Faso :

- Le Syndicat Autonome des Travailleurs de l'Information et de la Culture (SYNATIC) : le collectif pour les travailleurs du secteur des médias sous tutelle administrative du Ministre de la Communication et de la Culture ;
- L' Association des Journalistes du Burkina (AJB) : Créée en 1988, AJB est une organisation professionnelle des journalistes du Burkina Faso ;
- L'Association des Professionnelles Africaines de la Communication (APAC) : une organisation panafricaine consacrée aux femmes dans les médias. Son objectif est de valoriser le rôle des femmes travaillant dans le secteur des médias ainsi que d'améliorer l'image des femmes dans les médias ;

• L'Observatoire Burkinabé des Médias (OBM) : un organe d'autoréglementation mis en place pour le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles ;

L'Union Nationale de l'Audiovisuel Libre du Faso (UNALFA) : une organisation professionnelle pour les radiodiffuseurs privés ;

La Société des éditeurs de la presse privée (SEP) : l'association des promoteurs d'entreprises écrite et en ligne ;

L'Association des éditeurs et professionnels des médias en ligne (AEPML) : qui regroupe les patrons et travailleurs des médias en ligne ;

L'Union Burkinabè des éditeurs des services de télévision (UBESTV) regroupant les patrons de télévisions du Burkina ;

Etc.

Dans ce contexte, un organe de régulation de l'espace médiatique a été créé : le Conseil supérieur de la communication. Cette instance est l'autorité de régulation de la communication publique au Burkina Faso. La création du CSC s'est située dans la dynamique de la vague de démocratisation des Etats africains amorcée à partir des années 1990.

Le Conseil supérieur de la communication a un double statut juridique : il est, d'une part, un pouvoir public constitutionnel et, d'autre part, une autorité administrative indépendante. Il a, entre autres, pour attributions de :

• Veiller à l'application des textes relatifs à la communication et au respect de la déontologie professionnelle par les médias ;

• Promouvoir la liberté d'expression et le droit à l'information et de garantir le droit d'accès des organes de presse aux sources d'information.

1.2. Éléments caractéristiques de l'émergence des radios locales au Burkina

La libéralisation du jeu politique et de l'économie entamée avec l'avènement de l'Etat de droit en 1991, s'est accompagnée au Burkina Faso de celle du paysage médiatique national. En effet, depuis 1990, le paysage médiatique burkinabè a connu plusieurs développements allant du premier printemps de la presse, consécutif à l'adoption de la constitution en juin 1991 au deuxième (après l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998) et au troisième avec le boom des télévisions privées depuis les années 2000. Progressivement ce paysage s'est s'enrichi continuellement de nouveaux titres de journaux, de nouvelles radios et télévisions et depuis quelques années de médias en ligne. S'agissant singulièrement de l'espace radiophonique burkinabè, l'on dénombre aujourd'hui 162 radios[2] réparties comme suit :

Tableau n°1 : Situation du paysage radiophonique au plan national

Type de radios	Nombre
Radios confessionnelles	40
Radios communautaires	51
Radio commerciales	40
Radios communales	20
Radios institutionnelles (publiques)	4
Radios du secteur public	7
Total	**162**

Source : CSC

Comme on le constate, l'espace radiophonique est riche à la fois de son nombre mais également de sa diversité.

A cette densité du paysage radiophonique s'ajoute une pluralité d'offre de formation. En effet, le pays compte de nombreux centres de formation académique et professionnelle. On peut noter, entre autres :

- l'Institut panafricain d'étude et de recherche sur les médias, l'information et la communication

[2] Cf. http://www.csc.bf/m-225-medias.html

(IPERMIC) et le département communication et journalisme de l'Université Joseph Ki-Zerbo,

- l'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (l'ISTIC) placé sous la tutelle du ministère de la communication.

Il existe des offres de formation en la matière dans les universités privées (Aube nouvelle, Université libre du Burkina, Institut polytechnique supérieur Shalom).

A côté de ces centres de formation, d'autres structures offrent des formations continues. Sont de ceux-là, le Centre national de presse Norbert-Zongo (CNP/NZ), des partenaires comme la Deutsch Welle Akademie (DWA), les Fondations Hirondelle et Konrad-Adenauer, l'Agence Française de coopération et de développement des médias (CFI), etc.

Dans l'espace public, il y a des débats et conférences qui sont régulièrement organisées sur les métiers de l'information et l'environnement médiatique.

Sur le plan économique global, l'environnement des entreprises de presse en général et des radios en particulier est caractérisé par une précarité marquée par :

- la faiblesse des ressources financières ;

- des ressources humaines peu outillées par rapport à leurs missions

- des modes de gestion informels ;

- la faiblesse de l'assiette publicitaire ;

- la faiblesse des stratégies de marketing, de conception et d'offres commerciales ;

La plupart des radios, surtout locales, évoluent dans un environnement économique délétère et peinent à assurer un fonctionnement régulier et une production conforme à leur cahier des charges.

Malgré ces difficultés de fonctionnement, les radios de proximité doivent relever de nombreux défis en termes de contribution à l'émergence d'une forme de gouvernance porteuse de développement humain durable.

1.3. Les radios de proximité face aux défis de gouvernance et de développement local

Plus que les autres médias, les radios de proximité sont confrontés aux défis des contextes locaux, notamment en termes de participation et de contribution à la gouvernance et au développement local. Leur contribution permet de satisfaire à des impératifs locaux tels que :

- la recherche de visibilité et de reconnaissance de leurs actions pour les entités décentralisées (communes, régions, organes infra-communaux, etc.) qui sont de nouvelles institutions par rapport à la présence plus ancienne de l'Etat ;

- le besoin de transparence : les radios appelées à jouer un rôle de veille face à des institutions locales très peu préparées et pas toujours suffisamment outillées pour y répondre ;

- le suivi, le contrôle et la participation citoyenne : des citoyens qui découvrent les vertus de la radio et qui ont besoin de comprendre les atouts des médias et d'accéder à l'éducation aux médias.

1.4. L'appui de la Coopération suisse aux radios locales

Ce modèle d'action s'est essentiellement opéré par le biais de l'appui aux villes moyennes et aux collectivités territoriales. Il s'agit d'accompagner les radios à jouer aux côtés d'autres acteurs des fonctions à la fois spécifiques et partagées : informer, éduquer, mobiliser, interpeller, mutualiser des contenus, partager des expériences, etc.

Grâce à plusieurs programmes (PDVM, AGEC, AGCT, DEPAC, CIDEM), les radios locales ont toujours été présentes au cœur des processus de participation et de décision au niveau local. Au cours de ces 5 dernières années, ce rôle a été plus affirmé à travers des axes de travail spécifiques du Programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation citoyenne (DEPAC). Elles sont soutenues dans ce cadre pour jouer un rôle d'ensemencement, d'éducation et de formation sur divers enjeux de gouvernance, de démocratie et de vivre-ensemble et de cohésion sociale.

2 DESCRIPTION DE L'APPUI AUX RADIOS LOCALES : UN APPRENTISSAGE PAR L'ACTION

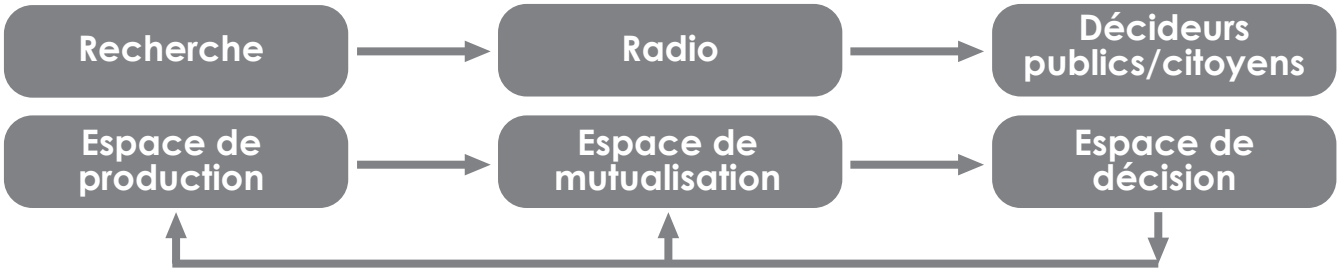
2.1 La construction d'un modèle d'action

Le modèle d'action du Laboratoire Citoyennetés tel qu'il apparaît aujourd'hui est le fruit de la sédimentation de plusieurs expérimentations conduites avec plus ou moins de succès dans les territoires décentralisés. En se définissant lui-même comme une organisation « apprenante », le Laboratoire Citoyennetés s'est donné le temps et les moyens d'observer l'évolution de ces outils au contact des dynamiques sociales et politiques. On peut ainsi distinguer 3 grands moments dans l'évolution de la prise en compte de la radio dans le modèle d'action du LC.

2.1.1. L'ensemencement (2003-2008) et la valorisation des travaux de la recherche

La radio locale est apparue très tôt comme un outil de premier choix dans la stratégie d'intervention du LC. En effet, dès 2003, une sollicitation de la Radio Notre Dame de la réconciliation de Ouahigouya amène le Laboratoire Citoyennetés à développer dans cette ville sa première expérience à travers une initiative appelée « Causerie des bâtisseurs » ou « Tin-mintb-soansga » en langue nationale moré lancé en avril 2004. La particularité de ce programme d'émissions radiophoniques est qu'elle offrait pour la première fois à des citoyens d'une commune de se prononcer publiquement sur la gestion des affaires locales et d'attendre une réaction de l'autorité locale, d'abord par le même canal, mais aussi à travers une réponse concrète aux problèmes soulevés. On était déjà en plein dans cet exercice à la fois de critique constructive, de reddition de comptes et de redevabilité, etc. L'utilisation de la radio à cette époque était aussi un moyen pour le LC d'ensemencer dans l'opinion publique burkinabè, notamment au niveau local, les concepts de reddition des comptes, de contrôle citoyen, de veille citoyenne, etc. Ces notions étaient encore peu présentes dans le lexique des élus locaux et des citoyens mais déjà suffisamment présentes dans le projet politique du Laboratoire Citoyennetés.

En 2004, l'utilisation de la radio était aussi perçue comme un moyen de prolonger la pratique du dialogue entre recherche et action. C'est dire que la radio reste le lieu où des détenteurs de savoirs (représentants des services de l'Etat, spécialistes, etc.) et des porteurs de légitimité locale (élus locaux, représentants de pouvoirs traditionnels, etc.) vont à la rencontre de citoyens à travers des thèmes documentés par les travaux de recherche. En effet, le modèle d'action du Laboratoire Citoyennetés consiste fondamentalement à allier recherche et action. Autrement dit, il s'agit de produire des connaissances qui sont ensuite mobilisées par les praticiens pour impulser des dynamiques de changement. Dans ce contexte, l'usage de la radio permettait de sortir des rapports de recherche, des préoccupations des citoyens qui sont discutés par eux et auxquelles des débuts de solutions sont trouvés. Ainsi, des thèmes comme le foncier urbain, la gestion des services de santé, la parafiscalité, etc., qui sont des thèmes traités par les chercheurs, vont être repris sous la forme d'émissions interactives et aboutir à la production de nouvelles connaissances et surtout être une occasion des débuts de prise de décision, etc.

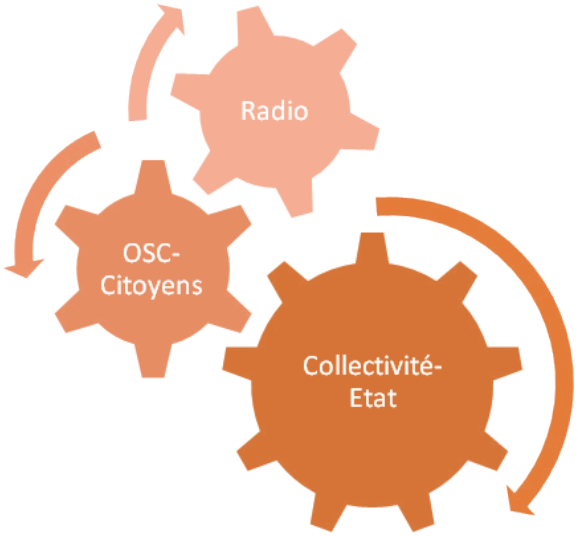


2.1. 2. La phase de consolidation 2008-2016

L'expérience a révélé, très rapidement, que la radio de proximité, plus qu'un outil, est un acteur capable de stimuler l'engagement des autres acteurs à promouvoir des espaces d'éclosion d'initiatives et de créativité, de production et de fourniture de service à la communauté dans l'équité et la transparence. Elle a permis de reverser dans le débat public des sujets qu'aussi bien des gouvernants que des citoyens considéraient comme tabous ou porteurs de tensions sociopolitiques. L'expérience test de Ouahigouya a donc établi que la radio peut utilement contribuer à l'ancrage de la démocratie à la base, faciliter l'appropriation sociale des politiques locales et la participation des populations aux efforts de développement local.

Ainsi, à partir de 2008, suite aux conclusions de l'auto-évaluation de son programme triennal (2006-2008), plusieurs autres outils étaient en expérimentation. En effet, l'appui aux OSC et le suivi communautaire et participatif des effets ont intégré le modèle d'action du LC. Ceci contribue à mieux affirmer la place de la radio comme outil d'éveil citoyen, de dialogue gouvernants - citoyens et de contrôle citoyen. Des liens fonctionnels de collaboration sont désormais systématiquement établis entre radio - élus locaux - OSC-Services déconcentrés.

L'appui aux radios est allé croissant. De 4 radios partenaires dans 4 communes (Ouahigouya, Fada N'Gourma, Réo, Koudougou), aujourd'hui le LC a construit un réseau de 72 radios partenaires, dont 32 avec le programme DEPAC. Mieux, depuis 2019, la démarche prend en compte le niveau national en s'appuyant sur l'une des radios les plus écoutées de la capitale disposant de relais dans plusieurs communes. Il s'agit de Ouaga FM dont l'une des émissions phare « Affairage » intègre le dispositif d'interpellation et de veille citoyenne développé à travers le programme DEPAC



Désormais, les radios sont parties intégrantes du modèle d'action du programme DEPAC et intègrent tous les dispositifs du Laboratoire citoyennetés à la fois en tant qu'organisation indépendante et en tant que mandataire du programme DEPAC.

2.1.3. L'ouverture au numérique à partir de 2015

Ce tournant s'opère grâce à deux faits majeurs. Le premier a trait au processus de numérisation entrepris par plusieurs radios locales. Certaines ont bénéficié de l'appui de la Coopération suisse. C'est le cas de la radio Voix du Paysan à Ouahigouya qui grâce à un partenariat avec une association suisse « Tombouctou 53 » a bénéficié de soutien de la coopération pour acquérir plusieurs équipements. Le deuxième fait important est la création de la plateforme Civitac. Il s'agit d'une solution numérique développée par le LC et à l'intention des collectivités territoriales. Civitac offre plusieurs services : une interface web, une base de données, un module SMS, un module de e-learning appelé « Civiteam ». En intégrant le numérique dans son modèle d'action, le LC rend possible la création de nouvelles opportunités de collaboration avec les radios. Ainsi, plusieurs productions émanant des radios locales sont diffusées par Civitac contribuant ainsi à renforcer l'audience de ces médias. Mieux, grâce à la mobilisation de jeunes volontaires, certains sujets traités localement par les radios font l'objet d'articles diffusés à travers la plateforme Civitac.

En récapitulatif, on peut noter les différentes évolutions de l'utilisation de la radio à travers le schéma suivant :



2.2 Dispositif d'appui et contenu des productions

Au-delà des différentes évolutions du modèle d'action, l'appui du programme aux radios s'appuie sur des éléments constants.

2.2.1. Implication des représentants de radio dans la réflexion sur les évolutions stratégiques du partenariat

Les différents changements et innovations intervenus dans le dispositif d'appui aux radios ont toujours fait l'objet de concertation préalable avec les radios partenaires. Ainsi le LC a régulièrement eu recours à des groupes de travail composés de représentants des médias dans les 4 régions pour prendre certaines décisions jugées importantes. Par exemple l'extension de la retransmission des sessions à la quasi-totalité des radios a d'abord fait l'objet de discussion et de proposition par un groupe de travail composé des représentants des radios avant que la proposition ne soit présentée en atelier grand public à l'ensemble des CT partenaires. Il en est de même pour l'intégration de radio Ouaga FM dans le réseau de partenariat.

2.2.2. Définir un cadre de collaboration à travers un accord tripartite

C'est un processus de négociation aboutissant à un accord cadre Collectivités territoriales–Radios–Laboratoire Citoyennetés. Ce type de montage présente plusieurs avantages : i) il permet de clarifier les attentes entre les besoins de communication des CT et l'exigence des règles de journalisme ; ii) la présence du LC est tantôt perçue comme un facilitateur entre les parties qui n'ont pas toujours la même compréhension du rôle des radios dans la gouvernance locale ; iii) de par son rôle d'appui aux CT et aux médias, le LC est aussi parfois perçu comme un tiers régulateur dans ses relations entre deux pouvoirs : le pouvoir de délibération et de décision que détient le conseil des collectivités et le pouvoir d'informer propre aux radios.

Encadré 1

Témoignage du maire de Koudougou

Avant la mandature actuelle, aucun conseil municipal n'a pu terminer son mandat. Il y avait une tension permanente entre les élus locaux et entre ceux-ci et les populations. Ces tensions ont le plus souvent été alimentées par l'absence d'informations fiables sur le fonctionnement du conseil municipal, la gestion des affaires locales.

Mais avec la retransmission en direct des sessions, l'on a créé les conditions de transparence sur l'ensemble des délibérations du conseil municipal. Il est désormais impossible pour les rumeurs d'intoxiquer l'opinion locale sur la gestion de la commune. Il a fallu communiquer à travers les radios pour dissiper les rumeurs et éviter la montée de la tension.

Par exemple, au temps fort de la pandémie de la Covid-19, le comité régional de riposte, présidé par le gouverneur avait identifié le Centre Buco dentaire comme site d'accueil d'éventuels malades dans la région du Centre-Ouest. Le gouverneur a décidé un jour d'inviter ledit centre pour s'enquérir des dispositions prises. Très rapidement les rumeurs se sont répandues dans la ville annonçant que le maire a reçu de l'argent pour recevoir des malades venus de Ouaga.

Mieux, grâce au travail des radios, nous avons amélioré nos recettes fiscales parce que les contribuables sont davantage sensibilisés et comprennent l'intérêt de payer leurs impôts.

Le conseil municipal de Koudougou a pris tellement conscience de l'importance de la radio qu'elle souhaite se doter d'une radio mais malheureusement, nous n'avons pas encore obtenu de fréquence. Maurice Moctar ZONGO

2.2.3. Respect de la ligne éditoriale et du fonctionnement interne de chaque radio

Plusieurs types de radios (confessionnelles, commerciales, communautaires, publiques) cohabitent dans les collectivités territoriales. Le principe du respect de la diversité permet d'avoir une approche inclusive de l'audience. Compte tenu de leur spécificité, chaque radio a son audience. En donnant la possibilité à toutes les radios de participer à l'expérience, on accroît en même temps les possibilités pour les citoyens d'être impactés par le contenu des émissions. Par ailleurs, il y a une réflexion constante pour faire en sorte que les contenus soutenus par le Programme DEPAC soient en phase avec la grille de programme des radios. Ainsi dans la mesure du possible, les émissions sponsorisées par le programme s'inscrivent dans la grille des radios elles-mêmes. C'est le cas par exemple de l'émission « Comprendre la démocratie » qui est un type d'émission proposé par la radio Ouaga FM que le programme va soutenir à travers des thèmes en lien avec la décentralisation et la gouvernance locale.

2.2.4. La responsabilisation des radios dans la production des contenus

Au départ, le débat en interne était de savoir si le LC devait se doter d'une radio pour promouvoir la citoyenneté et la bonne gouvernance. Après moult débats et discussions, l'orientation retenue a été de soutenir les radios et d'inciter l'élaboration de programmes répondant à ces objectifs de développement. Le Laboratoire Citoyennetés n'a donc pas vocation à se substituer aux radios en proposant des émissions prêtes à diffuser. Une telle approche serait contraire à l'esprit des appuis du programme, qui visent à renforcer l'autonomie des acteurs des territoires décentralisés. Il s'agit plutôt de donner l'opportunité aux médias de produire de l'information contextualisée et de donner l'opportunité aux gens d'en bas de pouvoir s'exprimer. En effet, si les sujets d'interpellation peuvent être d'ordre général (portée nationale), ils sont aussi et surtout en lien avec des sujets de proximité. En somme, l'option a été prise de responsabiliser les acteurs locaux dans :

- **L'identification des sujets de travail (par les radios elles-mêmes, par les radios en concertation avec les élus, par les radios en concertation avec les OSC)**
- **La collecte des données par les journalistes des radios**
- **La production est assurée par les équipes des radios**
- **La validation interne par les pairs**
- **La diffusion par les radios de leurs propres productions**
- **Le suivi de la diffusion par le LC (points focaux, observateurs Civitac)**



Encadré 2

L'appui du programme est une réelle contribution au renforcement de nos capacités sur le plan éditorial et même social. En effet, nous arrivons remplir notre grille de programmes de contenus qui nous rapproche de nos auditeurs notamment les populations de la commune de Arbollé. Il nous fournit les moyens de réaliser des émissions sur des programmes déjà existants et en lien avec la gouvernance locale, notamment la retransmission des sessions du conseil municipal et des émissions de redevabilité. Nous produisons également des émissions thématiques en lien avec les préoccupations locales que nous avons nous-même choisies. Grâce à cet appui, nous développons également des émissions interactives sur la santé, l'hygiène publique et l'assainissement qui permettent une prise de parole de ceux qui n'ont pas l'occasion d'exprimer leurs attentes à l'endroit des gouvernants locaux. En retour nous permettons aussi aux élus de pouvoir répondre directement aux interpellations et sollicitations. En cela nous participons à la réduction des conflits et à la promotion d'une gouvernance vertueuse et redevable vis-à-vis des mandants. En somme, le partenariat avec le programme nous permet de faire ce que nous devrions faire mais n'avions pas les moyens de le faire. Le LC nous outille pour être à la hauteur de nos responsabilités et obligations en tant que radio de proximité. Victor Kanga, Directeur de la Radio

2.2.3. Respect de la ligne éditoriale et du fonctionnement interne de chaque radio

L'une des particularités de l'appui du LC aux radios locales, c'est l'option faite depuis l'expérience pilote de susciter une collaboration entre radio à travers une mutualisation des compétences. Ainsi, dans chaque commune où il y a plus d'une radio, le LC encourage la mise en place d'équipes conjointes de travail. Ces équipes sont composées d'animateurs ou de journalistes de toutes les radios partenaires dans la commune. Elles sont chargées de produire ensemble les émissions.

Pour susciter l'adhésion de toutes les radios à ce processus, il a été retenu la production tournante au niveau des studios des radios. Autrement dit, toutes les radios qui ont les capacités techniques nécessaires pour enregistrer des émissions reçoivent à tour de rôle les équipes de production dans leurs studios pour l'enregistrement ou la réalisation des émissions.

Pour parachever la collaboration inter-radios, la diffusion en synchronisation par les radios d'une même commune ou d'une même région (Ouahigouya, Koudougou, Fada N'Gourma) a été retenue. Ce qui permet de donner plus d'audience aux émissions diffusées. Car, tous les auditeurs de l'ensemble des radios de la localité reçoivent la même émission au même moment.

Encadré 3

La CPIF, l'aboutissement de la collaboration entre animateurs des radios de Fada N'Gourma

La cellule de production de l'information et de formation (CPIF) est née de la collaboration entre quelques professionnels des radios locales pour participer à la construction d'espaces d'interpellation démocratique et de formation dans la région de l'Est. Avec le soutien du LC, cette cellule a émergé avec la mise en place des équipes mixtes de productions. C'est une initiative en construction qui devrait à terme se doter d'un studio et un dispositif (une équipe de rédaction) permettant de produire des émissions en partenariat avec toutes les communes de la région et de les proposer aux radios pour diffusion. Ces émissions portent sur des thématiques touchant des préoccupations essentielles des populations comme la qualité et la gestion des infrastructures socio-économiques, la gestion des collectivités territoriales, les services publics de base, les rôles et responsabilités des acteurs locaux dans la gouvernance quotidienne des collectivités, etc.

La cellule entend également contribuer au renforcement des capacités à travers la formation continue des animateurs et journalistes des radios locales.

2.2.6. Le Renforcement les capacités techniques des radios

L'appui du LC aux radios intègre également le renforcement des capacités des radios locales comme une préoccupation centrale. Ainsi, plusieurs ateliers de formation sont organisés, soit spécifiquement à l'intention des radios, soit des formations auxquelles elles sont associées à travers

des représentants. Ces formations portent entre autres sur les transferts de compétences et des ressources, les ressources minières, le fonctionnement de la justice, la gestion des conflits, etc.

Des appuis spécifiques en matériels sont également apportés en fonction des opportunités et des besoins exprimés (ordinateurs, émetteurs, etc.)

Tableau n°2 Aperçu des sessions de renforcement des capacités au profit des professionnels des médias locaux

Thèmes	Organisateur	Nombre de journalistes touchés	Année
COVID-19 et traitement de l'information par les médias de proximité	co-organisation radios locales et LC	36	2020
Médias locaux et construction de la paix	radio Taanba-Fada N'Gourma	25	2019
Connecter l'humanitaire au développement	LC	13	2019
Gestion et régulation des conflits en contexte de décentralisation : le rôle des collectivités territoriales	LC	11	2019
Gestion des conflits et contribution des médias	radio Solidarité - Ouahigouya	19	2020
Gestion des ressources minières et développement local	LC	12	
Nouveau régime juridique de la presse écrite, audio, et audiovisuelle et de la publicité	LC	45	2017
Genres rédactionnels, collecte et traitement de l'information locale	CCK- Koudougou	26	2016
Genres rédactionnels, collecte et traitement de l'information locale	Radios locales Est – Radio Taanba	18	2016
l'Avenir de la décentralisation face au péril sécuritaire	LC	15	2016
Fonctionnement des juridictions et accès à la justice	LC	13	2016

2.3. Le contenu des productions

Le soutien que le programme apporte aux radios leur permet de réaliser plusieurs types de productions qui peuvent être classées dans 3 principales catégories.

2.3.1. Les contenus à caractère informatif

Pour répondre aux multiples besoins d'information des citoyens, plusieurs contenus à caractère informatif sont proposés avec le soutien du programme : tables-rondes avec des spécialistes (cas récent de la Covid-19 avec des médecins) ou des responsables de service (responsables service d'état civil, président de Tribunal, etc.), interviews de personnalités ou de citoyens sur divers sujets, retransmission en direct des sessions des conseils de collectivités.

2.3.1. Les contenus à caractère informatif

Il s'agit de contenu ayant pour but d'éduquer, de sensibiliser, de faire la promotion de bonnes pratiques : spots socio-éducatifs (Covid-19, cohésion sociale, etc.). C'est le cas de la série de théâtre radiophonique « Moi & ma Cité »

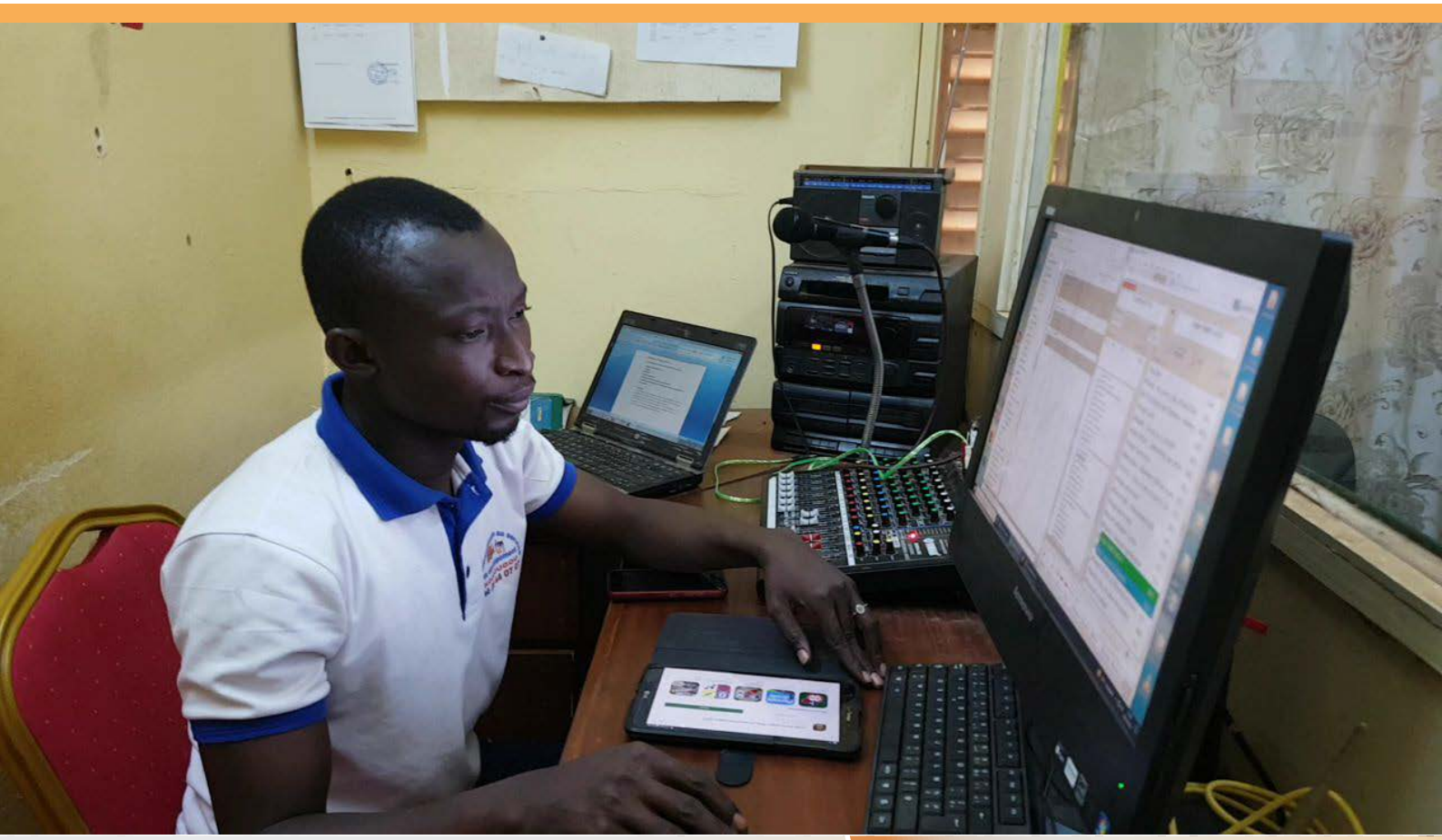
Encadré 4

Moi & ma cité ou le théâtre radiophonique pour sensibiliser et former sur le vivre-ensemble

La série « Moi & ma cité » est une série de 30 pièces de théâtre radiophonique conçues et entièrement réalisées par des partenaires du programme DEPAC. A travers un style humoristique, cette série dépeint les tares des collectivités territoriales à travers 5 thèmes : la fiscalité, l'assainissement, l'accès à la justice, la paix et la cohésion sociale, la gestion des ressources minières. La série est produite en français et en langues nationales mooré, goulmancema et fulfuldé. La série a été diffusée non seulement par les radios partenaires du programme DEPAC, mais aussi par d'autres radios. Elle a été aussi diffusée dans les marchés de Koudougou, Ouahigouya et Fada.

2.3.3. Les contenus à vocation d'interpellation.

On retrouve ici les émissions d'interpellation telles que « Affairage ». Cette émission est une initiative de la Radio Ouaga FM. Elle permet aux auditeurs d'interpeller les institutions publiques (Etat, collectivités), les entreprises, les partis politiques, les citoyens, etc. sur des faits préjudiciables au bon fonctionnement de l'Etat de droit. En 2017, le LC a négocié et obtenu de la radio Ouaga FM la synchronisation de cette émission avec 15 radios partenaires. Plutôt que de vouloir créer de toute pièce une émission d'interpellation au niveau de chacune des radios, ce type de collaboration permet d'étendre l'expérience d'interpellation par le biais d'émission interactive à des radios qui n'en n'ont pas forcément l'expertise.



Encadré 5

Le partenariat a permis à la radio Ouaga FM de s'ouvrir à d'autres espaces…

Le partenariat avec le Laboratoire citoyennetés a amené la radio Ouaga FM à faire des productions de qualité sur des thématiques aussi importantes que l'extrémisme violent, la bonne gouvernance, la décentralisation, etc. C'est un partenariat d'autant plus intéressant qu'il laissait la liberté à la rédaction de Ouaga FM de faire le choix des thèmes des émissions, mais aussi des invités. En outre, il impliquait d'autres radios dans les provinces. Ce partenariat a permis à Ouaga FM d'être écoutée dans plusieurs nouvelles localités par la magie de la synchronisation et d'agrandir son propre cercle de radios partenaires.

Ce partenariat a permis à l'émission « Affairage » d'élargir son audience à de nouvelles localités grâce à la synchronisation avec les radios partenaires. Cela s'est ressenti à travers les interventions des auditeurs de ces nouvelles localités. Ouaga FM a donc ainsi réussi à fidéliser de nouveaux auditeurs à l'émission « Affairage », lesquels auditeurs demandent le maintien des synchronisations même après la fin du partenariat. Ouaga FM avait déjà une vingtaine de radios partenaires dans différentes provinces. Le partenariat avec le Labo Citoyennetés a permis d'élargir ce réseau à d'autres radios et à de nouveaux auditeurs. En plus, la rédaction de Ouaga FM a gardé certains réflexes dans la production d'émissions en lien avec les thématiques proposées par LC. Car une émission appelle toujours une autre...

Nous avons toujours des échos : les émissions étant interactives et interpellatives. Certains auditeurs, auteurs d'interpellations, reviennent à l'antenne pour témoigner d'un changement, d'une amélioration en termes de gouvernance. De même, la radio a quelques fois été directement contactée par les autorités dans la perspective de mieux comprendre les interpellations ou de rentrer en contact avec les auteurs des interpellations. C'est un partenariat à renforcer en prenant en compte d'autres régions en plus des 4 ciblées et d'autres thématiques actuelles. etc. Paul Miki Rouamba, Ancien rédacteur en chef de Ouaga FM.

2.3.4. Le choix des sujets de travail

Le choix d'un sujet de travail se fait de manière concertée soit à l'intérieur d'une rédaction, soit par le collège de rédaction. Sur la base des centres d'intérêt du programme, les différentes équipes définissent les sujets dont ils veulent traiter et en déterminent également l'angle de traitement. Les centres d'intérêt, quant à eux, ont évolué en tenant compte des enjeux du moment et des attentes exprimées par les différents acteurs : CT, OSC, services techniques, etc.

2.4. Éléments de plus-value et de durabilité

Dans l'environnement national et sous-régional il existe des initiatives de soutien aux radios, notamment les radios locales. Cependant, le modèle d'action du LC a des spécificités et dont la pertinence est reconnue dans une perspective de renforcement de la démocratie locale. La plus-value de l'action se situe tant dans la démarche que dans les dispositifs de mise en œuvre, les effets et la durabilité.

a) Une approche visant à « démocratiser » la parole publique et à défendre la diversité des opinions.

La diversité des pôles de production, le croisement des radios d'obédiences diverses, la mutualisation des équipes, permettent d'éviter une monopolisation de la production de contenus. L'approche donne également la possibilité aux journalistes de donner la parole à une grande diversité d'acteurs sur le terrain : citoyens, élus locaux, associations, coutumiers, jeunes, femmes, commerçants, représentants de l'Etat central, etc. Non seulement les émissions participent d'une gouvernance apaisée et vertueuse, mais également rapprochent les différentes catégories d'acteurs à travers le dialogue démocratique et inclusif. Certains acteurs locaux analysent de façon critique le contenu de certaines émissions et n'hésitent pas à intervenir sur les antennes.

b) Un appui qui permet de mettre en lien les radios locales avec des porteurs de savoir et de légitimité

L'expérience vécue avec l'approche du LC a permis d'avoir accès à un réseau d'acteurs par-delà les territoires communaux et régionaux. Elle a aussi donné lieu à un réinvestissement des contacts sur le portefeuille des partenaires de la radio. Enfin, elle a engendré la production de nouvelles émissions en s'appuyant sur un réseau sans cesse en construction.

c) Une approche qui favorise le dialogue interreligieux

L'approche développée a non seulement

permis à des radios de différentes confessions religieuses de travailler ensemble autour de projets communs. L'approche a aussi stimulé une habitude de collaboration entre leaders religieux dans les médias. Ainsi, on a vu des imams animer des sessions dans des radios catholiques et des curés intervenir dans des radios musulmanes. Cette démarche contribue à renforcer la cohésion sociale au niveau local.

d) Un dispositif qui connecte les radios de la périphérie (région, communes) à celles de la capitale

Cette ouverture, qui est relativement récente, est appelée à s'intensifier. Elle vise à accroître l'impact des productions en touchant un plus grand nombre d'auditeurs, notamment ceux de la capitale, qui sont généralement proches des centres de décision nationale.

e) Une posture de partage, de mutualisation et de diffusion de l'expérience du LC

Le LC est régulièrement sollicité par des ONG, PTF, projets, etc. pour partager son expérience d'appui aux radios. A ce propos, la mutualisation est considérée comme une démarche d'enrichissement et un moyen de pérenniser l'approche au-delà des frontières du programme.

f) Des initiatives s'inspirant de la démarche

Sur le terrain, les radios qui s'organisent sur le modèle de collaboration insufflé par le LC. Cette expérience est actuellement appropriée non seulement par les radios elles-mêmes (CCK à Koudougou, CPIF à Fada), mais aussi par d'autres organisations telles que l'UNALFA au Burkina et la FERCAB au Bénin et qui ont bénéficié des expériences du LC à travers plusieurs canaux : voyage d'échange au Burkina, animation de sessions par les équipes du LC, présentation de l'expérience du LC à des séminaires de haut niveau, etc.

Encadré 6

Une culture de collaboration professionnelle qui résiste au temps

Quand le LC arrivait à Koudougou, nous avions déjà mis en place la Cellule communale des communicateurs de Koudougou (CCCK). Et dès le départ, en plus de négocier avec les radios et les collectivités, le LC a tenu à maintenir et renforcer la Cellule en vue de promouvoir le travail collaboratif. Nous avons réussi ce pari et aujourd'hui les journalistes et animateurs qui animaient la cellule ont transmis le flambeau à d'autres plus jeunes. Ces derniers ont conservé cet esprit de collaboration. C'est le premier acquis en termes de pérennité de l'action que je peux noter.

Ensuite, en termes d'impact, l'on peut aujourd'hui affirmer que l'appui aux radios a permis une meilleure organisation du fonctionnement des collectivités territoriales et l'amélioration des relations entre les exécutifs locaux et les citoyens en réduisant la méfiance entre élus locaux et populations. Grâce aux émissions radiophoniques, les populations ont été sensibilisées et comprennent mieux les rôles et responsabilités des élus, ainsi que leur place dans la gestion quotidienne des CT. De même, les conseils municipaux comprennent désormais mieux l'utilité des radios locales pour l'information, la sensibilisation et l'éducation des citoyens. A Koudougou et dans d'autres communes partenaires du LC, l'appel aux radios est devenu presque systématique pour les sessions et bien d'autres activités organisées par les conseils municipaux.

On peut y ajouter la prise de conscience réciproque par les élus locaux et les populations sur la redevabilité et l'interpellation démocratique.

Aujourd'hui les radios, les journalistes et autres animateurs sont reconnus comme des acteurs de la construction d'un « vivre-ensemble » apaisé et la promotion d'une gouvernance qui rassure et rapproche les différents acteurs. Maxime Yaméogo de la Radio Notre Dame de Koudougou.



3 PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'APPUI



Les résultats de l'appui de la Coopération suisse aux radios se situent à plusieurs niveaux, même si des données quantitatives de référence ne sont pas disponibles. Toutefois sur le plan qualitatif des changements sont perceptibles.

3.1 Au niveau des citoyens

■ Une meilleure connaissance des institutions nationales et locales grâce notamment à l'usage des langues nationales

Le travail des radios a permis à nombre d'habitants de comprendre le processus de la gouvernance dans le cadre de la décentralisation. L'utilisation des langues parlées localement dans la production des émissions radiodiffusées a créé un espace de dialogue entre, d'une part, les citoyens et, d'autre part, entre ceux-ci et les autorités locales sur les questions qui concernent leur vie quotidienne.

L'influence de la radio est parfois indissociable des autres influences (qu'il s'agisse d'autres médias, d'autres outils ou acteurs).

■ Un accroissement du pouvoir du contrôle citoyen

Sur la gestion publique locale. Les témoignages recueillis à Kordié, Réo, Ouahigouya, Fada et Arbollé sont illustratifs du fait que les habitants sont de plus en plus interpellatifs sur les questions concernant leur vie quotidienne et la réalisation des infrastructures. Sur tous ces sujets, les acteurs responsables font l'objet de critiques et de questionnements souvent sévères. Ces derniers se voient contraints de prendre la parole et de s'expliquer sur les antennes des radios locales. Il s'installe de jour en jour une culture de la dénonciation des manquements et les citoyens sont devenus exigeants sur la reddition des comptes.

■ Une plus grande présence des citoyens dans les processus de décisions et la gestion des affaires locales

Le travail des radios de proximité a permis une participation citoyenne accrue et une meilleure gouvernance locale. Les radios participent en effet à la formation des populations. En effet, elles ont permis aux citoyens de mieux comprendre leurs droits et devoirs. Elles contribuent ainsi à impulser une participation citoyenne plus accrue aux initiatives locales de développement. Les citoyens prennent part aux votes et s'acquittent de plus en plus de leurs taxes et impôts, augmentant de ce fait les recettes des communes.

Les instances de dialogue communautaire sont devenues de plus en plus actives et ont concrétisé le respect du principe de la redevabilité dans la gestion des affaires communales. Désormais, les conseils municipaux portent à la connaissance des populations les décisions et les bilans de leur gestion. En retour, les populations expriment leurs attentes et doléances à l'endroit de l'exécutif municipal. Les citoyens s'intéressent de plus en plus à la gestion de la cité et ont acquis la culture d'appartenance à une même commune grâce à la tenue de ces espaces de dialogue. De ce fait, la démocratie a trouvé ses racines au niveau local et la légitimité de l'équipe communale dans son travail s'est renforcée. Enfin, la société civile assure de plus en plus son rôle de veille citoyenne. Les réflexes de participation citoyenne s'installent de plus en plus :

Exemple 1 :

Kordié, commune rurale située dans la région du Centre-Ouest

La mairie a décidé de construire un abattoir. Plusieurs mois après la fin des travaux, l'infrastructure n'est pas fonctionnelle. La population interpelle les autorités locales sans arrêt sur les antennes de la radio Voix du Sanguié pour comprendre les raisons de ce retard. Très vite, les autorités ont expliqué que la mise en service de ce nouvel abattoir dépendait de la disponibilité de l'eau pour alimenter l'infrastructure. Et le maire de s'expliquer : « Nous avons procédé à deux forages non concluants sur le site et nous avons décidé de trouver une adduction d'eau à partir d'un branchement situé à 200 mètres environ et dans peu de temps l'abattoir sera mis en service. »

Toujours à Kordié, un membre du panel expliquait comment l'action de la radio a favorisé l'implication des bénéficiaires des infrastructures depuis le démarrage des travaux jusqu'à la fin du chantier. La réhabilitation du marché de Diano a donné lieu à des actions de vigilance qui montrent le niveau d'éveil et de participation citoyenne des habitants de la localité : « Ils surveillaient eux-mêmes l'évolution des travaux et ont constaté que de vieilles tôles étaient utilisées pour la toiture du bâtiment. Ils ont interpellé les responsables communaux pour que l'arnaque soit arrêtée. Et ce fut exécuté. »

Exemple 2 :

Poa, commune rurale dans la région du Centre-Ouest

Le chantier d'une école a été arrêté pour non-conformité. L'équipe de construction a été obligée de reprendre les travaux grâce à l'interpellation des bénéficiaires, des membres du panel et à l'écho donné sur les ondes de Radio Palabre.

Toujours dans la commune rurale de Poa, des leaders coutumiers enregistrent les naissances de concession en concession pour ensuite les déposer à la mairie pour l'établissement des actes de naissance. La sensibilisation par la radio, soutenue par le panel, a conduit à la célébration de 165 mariages collectifs, dont ceux d'imams et de chefs coutumiers ce jour-là qui ont accepté de régulariser leur situation matrimoniale.

Une meilleure appropriation des infrastructures par les citoyens

Du fait de la communication organisée autour des projets d'infrastructures, notamment les infrastructures hydrauliques, les populations sont davantage portées à garantir la durabilité des acquis pour une disponibilité permanente d'eau potable pour l'ensemble de la population. Le renforcement du nombre d'infrastructures en eau potable a permis également une meilleure répartition des points d'eau. La mise à disposition de ces points d'eau potable a entraîné la réduction des maladies hydriques et pathologiques.

Ensuite, il y a l'amélioration de l'hygiène de vie et des conditions de vie des femmes

Le renforcement du nombre de points d'eau potable a considérablement réduit les distances à parcourir et la charge de tâches ménagères des femmes. Ce qui leur permet ainsi de se consacrer à d'autres activités.

3.2 Au niveau des radios

Les radios locales dans une posture d'étendre leurs moyens d'influence

De plus en plus ces radios proposent de nouveaux genres et de nouvelles méthodes de communication pour le développement social. La série de théâtre radiophonique « Moi et ma cité » fait partie de cette stratégie. Celle-ci se développe avec une nouvelle forme de diffusion consistant à impliquer les responsables des cars de transport de voyageurs (STAF, TSR, Rakièta…) et les transporteurs des minibus de liaison interurbaine pour la diffusion

de leurs productions de d'information, de sensibilisation et d'éducation.

Un autre canal de même ordre est exploité par les collectivités territoriales qui recourent à un système de sonorisation publique relié aux radios locales et implanté dans les grands marchés pour servir à la fois de diffusion de communiqués ou de relais des radios locales comme à Koudougou, Ouahigouya et Fada N'Gourma. Ainsi, les publics des marchés (commerçants, vendeurs et clients) sont touchés par le biais de ce canal.

Les responsables des médias locaux tout comme certains leaders sociaux sont devenus des personnes ressources incontournables à cause de la radio.

Celle-ci est reconnue de plus en plus comme une tribune de marketing social pour la promotion des programmes de développement, d'éducation et de sensibilisation sur les sujets les plus sensibles, tels l'extrémisme violent, la sécurité, la prévention des épidémies, le civisme fiscal…

Les émissions thématiques, la retransmission des sessions et des journées de redevabilité ont contribué à renforcer le positionnement des radios comme des acteurs de premier plan de la gouvernance locale. Cela a entrainé un accroissement de l'audience des radios mais aussi la légitimité des animateurs de ces médias de proximité. Par exemple, le directeur de la radio « La Voix du paysan » à Ouahigouya affirme être interpellé par des auditeurs en ces termes : « C'est maintenant que l'on sent que vous êtes des radios de proximité. »

Les radios renforcent leur légitimité et capital de sympathie

L'accompagnement du programme a permis aux radios de se construire davantage une légitimité en restant proches des attentes des citoyens. Ces contenus viennent enrichir les programmes des radios et leur permettent de mieux affirmer leur utilité sociale. Cela instaure une reconnaissance de la part des auditeurs, en témoignent les réactions spontanées du public (courrier des auditeurs, coups de téléphone, visites). Considérées isolément, elles attestent bien sûr d'une certaine assiduité de la part de cette frange d'auditeurs, de l'intérêt des gens pour certains aspects de la vie de la radio ou pour un débat soulevé sur les ondes. A Fada, la radio Tin Tua, qui a été victime de la foudre en septembre 2020, a reçu des témoignages de soutiens de la part des auditeurs. « Au début les gens appelaient pour se plaindre parce nous n'émettions plus. Quand ils ont su que nous avions des difficultés techniques, nous avons reçu beaucoup de soutiens », affirme Hortense Ganou, directrice de la radio Tin Tua. Ces réactions peuvent contribuer : à des réajustements circonstanciels ; à servir de source d'inspiration pour des idées de reportages et d'émissions.

3.3. Au niveau des collectivités territoriales

Globalement l'intervention du programme DEPAC permet d'améliorer la gouvernance locale d'une part à travers le renforcement des capacités des exécutifs locaux (conseils municipaux et régionaux) dans la planification et la maîtrise d'ouvrage locales pour le développement, d'autre part le développement des compétences des acteurs dans l'animation du développement local. Ainsi, au niveau des collectivités territoriales, on peut noter, entre autres :

L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Ce résultat est l'une des conséquences de l'interpellation démocratique et des journées de redevabilité. Les usagers des services sociaux sont informés du fait que les prestations de santé sont gratuites pour les enfants de moins de cinq ans et pour les mères en état de grossesse. Cette information a entrainé une ruée vers les formations médicales qui, dans certains cas, ne disposent pas d'assez de moyens pour satisfaire la demande. L'effet amplificateur des radios de proximité engendre un accroissement de la demande de services sanitaires ou scolaires alors que les offres disponibles sont encore en dessous des besoins des usagers. C'est le cas à Kordié où la rénovation des installations et l'éclairage solaire diffusés à la radio a suscité une augmentation de la fréquentation de ce centre de santé.

Il en est de même pour d'autres services, notamment l'assainissement. Le cas de la ville de Ouahigouya : l'émergence de poubelles sauvages dans certains quartiers ont suscité des dénonciations et des interpellations à travers les radios locales contraignant la mairie à prendre les dispositions d'abord pour enlever les ordures et ensuite mettre la police municipale à contribution pour empêcher que les populations ne continuent à créer ces décharges sauvages dans la ville. Comme le reconnaît le maire de Ouahigouya, « Grâce aux radios, nous aussi nous sensibilisons et interpellons les citoyens sur notre devoir à tous de contribuer à l'assainissement de notre cadre de vie. Sur le foncier par exemple, nous avons pu expliquer aux populations la réalité des opérations foncières qui ont fait l'objet de délibérations et provoqué des débats et autres fausses informations dans la ville. Cela a permis de rassurer les populations et d'éviter des tensions inutiles. »

L'instauration d'une culture de redevabilité des responsables et élus locaux

La redevabilité est désormais un acquis majeur qui oblige les élus et autres acteurs responsables de la cité à éclairer l'opinion sur les décisions qu'ils

prennent ou sur les retards dans les délais d'exécution de certains chantiers. Ce fut le cas au Centre hospitalier régional de Ouahigouya dont les appareils (scanners et radios) tombaient régulièrement en panne. Les dénonciations des radios locales ont amené les responsables de l'hôpital et les autorités régionales de la santé à communiquer et à donner les informations aux usagers tout en essayant de les rassurer sur les mesures prises pour résoudre les problèmes. A Fada N'Gourma, suite à une mauvaise canalisation à l'usine de traitement des eaux de l'ONEA (Office national de l'eau et de l'assainissement), des eaux usées envahissaient les rues et parfois même les domiciles au secteur N°3. Sur interpellation des conseillers du secteur, des émissions ont été produites et diffusées pour dénoncer cette situation. L'ONEA a alors immédiatement réparé et réorienté ses canalisations en dehors de la ville.

L'amélioration de l'organisation interne des CT et de la qualité des débats du fait de la diffusion en direct

La retransmission en direct des sessions des conseils municipaux ou régionaux (plus de 100 sessions diffusées en 2020) a eu pour conséquences de stimuler l'organisation interne et la participation des élus aux sessions. Ces élus, qui se savent écoutés dans leurs secteurs et villages respectifs sur l'ordre du jour des débats, s'efforcent alors de prendre la parole pour défendre les intérêts de leur base.

En effet, les professionnels des radios, tout comme les élus locaux et les responsables des services techniques municipaux et régionaux, reconnaissent que la retransmission des sessions en direct a un effet réel sur l'organisation et l'animation de ces sessions : plus de discipline dans les débats, parce que les élus savent que tout ce qu'ils disent et font au cours des sessions est suivi en temps réel par les populations. Un responsable radio de Ouahigouya se souvient que lors d'une session « le président du Conseil régional a interpellé les élus en ces termes : 'Je voudrais vous rappeler que nous sommes suivis par des millions de personnes à travers les radios. Donc, je voudrais inviter les uns et les autres à la retenue. ' Le message semble avoir été retenu 5 sur 5. La suite de la session s'est passée dans la discipline et l'ordre ».

En outre, la retransmission a poussé beaucoup d'élus dans toutes les collectivités partenaires à vouloir s'exprimer afin d'être entendus par les secteurs et villages qu'ils représentent. Tous les responsables des radios et élus locaux rencontrés sont unanimes sur ce point.

Dans certains cas, la retransmission des sessions remplace les journées de dialogue direct avec les populations ou les journées de redevabilité. C'est le cas au Conseil régional du Nord. « Nous n'avons pas les moyens de tenir des séances de redevabilité. Nous nous saisissons des retransmissions des sessions pour rendre compte à nos mandants. Ces retransmissions, en plus des émissions thématiques et des couvertures de certaines de nos activités, ont contribué à mieux faire connaître le conseil régional, ses missions et prérogatives aux populations qui comprennent désormais la différence entre le conseil régional et les conseils municipaux. »

L'amélioration du recouvrement fiscal

Les campagnes de sensibilisation par les radios ont fini par impacter le comportement des commerçants. Il y a une hausse sensible des recouvrements le jour des marchés et le paiement des taxes et loyers des étals et boutiques devient plus régulier au grand bonheur des collectivités. « Le recouvrement des taxes ne dépassait guère les 50% et aujourd'hui il atteint plus de 80% ». C'est ce que nous a confié l'animateur de la radio du marché central de Koudougou, qui ne cesse d'utiliser ce canal de communication pour rappeler aux acteurs du marché leurs obligations fiscales. « Avec les recettes on a construit d'autres infrastructures tels les abattoirs et les hangars », conclut-il. Le secrétaire général de la Mairie de Fada est également formel sur la contribution des radios au civisme et à l'augmentation des recettes fiscales. Du reste, dans presque toutes les communes d'intervention du DEPAC, les élus locaux apprécient fortement la contribution des radios à l'augmentation des recettes fiscales.

4 ANALYSE DE L'APPUI APPORTÉ AUX RADIOS LOCALES EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les radios locales rencontrées sont toutes unanimes sur l'apport positif du LC dans la promotion de leurs programmes de développement humain durable. Pour illustrer leur satisfaction, les animateurs des radios énumèrent les points suivants :

- Les contrats de partenariat avec le programme leur apportent un soutien déterminant dans l'organisation et le fonctionnement de leurs structures.
- Les formations reçues ont accru leurs compétences dans divers domaines de la production, de genres radiophoniques (théâtre radio) et de la réalisation des émissions thématiques.
- La mise en relation des radios locales soutenues par le LC a développé une pratique de partage d'expériences, de savoirs et de savoir-faire, de co-production, voire de mise en place de rédactions communes à plusieurs radios d'une même commune.
- La retransmission synchronisée des sessions des conseils municipaux ou communaux a forgé une nouvelle forme de collaboration entre acteurs radiophoniques. Elle a également forgé au niveau des citoyens une culture d'écoute des radios notamment sur les questions relatives à la vie des collectivités.
- La valorisation des talents sous l'impulsion du programme a boosté la créativité des animateurs qui ont appris à faire confiance en leur capacité de faire de bonnes choses avec la radio.
- L'instauration du dialogue démocratique a contribué à libérer la parole citoyenne sur les antennes des radios locales.
- Les conventions signées entre les radios et le LC en impliquant les mairies ont été des facteurs de rapprochement entre logiques institutionnelles et logiques d'acteurs sur le terrain.
- L'élaboration des fiches de suivi des diffusions des émissions réalisées est un outil jugé pertinent pour le suivi, de même que les fiches servant à faire le rapport d'écoute sur la base des réactions enregistrées auprès des publics récepteurs.
- Le financement des émissions dans le cadre des conventions est une planche de salut pour les radios locales qui y voient une source de motivation professionnelle.

5 FORCES, FAIBLESSES, ENSEIGNEMENTS ET DÉFIS À RELEVER

5.1. Les forces et les faiblesses du modèle d'action développé en appui aux radios ainsi que celui mis en œuvre par les radios

Le LC, dans son programme de soutien aux radios locales, intervient dans 4 régions (Centre-Ouest, Est, Nord et Sahel) et 30 communes.

Les forces

Un des objectifs étant de permettre aux institutions locales de donner des informations aux populations et de créer un lien permanent entre le citoyen et les institutions publiques, de permettre à ceux qui n'avaient pas l'habitude de prendre la parole de s'exprimer et aux responsables communaux de s'expliquer en rendant des comptes aux gouvernés.

Le LC s'accorde avec les responsables municipaux sur les enjeux de l'expérience avec les radios locales afin de recueillir leurs attentes pour des émissions thématiques jugées prioritaires pour leurs communes.

Le LC, dans le cadre des conventions signées avec les radios locales, exige des rapports de production et de diffusion des émissions ainsi que les copies des émissions produites et diffusées. Cette disposition permet de s'assurer que le travail a été fait et de se donner les moyens d'apprécier la qualité des produits.

Les faiblesses

En termes de faiblesses, on peut relever ce qui suit :

La tendance de certains présidents de collectivités à confondre le rôle des radios locales et celui du chargé de communication communale en voulant faire de celle-ci les porte-voix de leurs instances.

L'absence ou la faiblesse des efforts des conseils municipaux et régionaux à prendre des initiatives pour assurer la pérennité de la collaboration avec les radios en cas de retrait du LC.

La limitation des conventions avec les conseils régionaux aux seules radios des communes chefs-lieux de régions ou d'intervention du LC. Ce qui limite l'accès des populations des autres communes à l'information sur la gestion et le fonctionnement des conseils régionaux.

- L'impossibilité pour les radios de se substituer aux déficits organisationnels des communes ou de suppléer le manque d'infrastructures et de services compétents.

- L'absence de radios locales dans certaines communes rurales (Poa, Diapangou, Tangaye et Kordié par exemple) ne facilite pas l'exploitation optimale de la contribution de ce canal au renforcement de la démocratie locale.

- Le problème sécuritaire limite la réalisation de certaines émissions sur le terrain et l'expression citoyenne sur les sujets sensibles.

- Les débats sur les sujets relatifs à la religion ou au terrorisme sont quasiment absents alors que son importance sociale est réelle.

- Le faible niveau de formation de certains animateurs ne permet pas toujours de réaliser des émissions thématiques de qualité suffisante.

- L'insuffisante prise en compte de l'appui aux équipements des radios.

- La recherche d'autres partenariats avec les radios locales reste encore timide et se heurte à un manque d'initiative de la part des acteurs locaux ; ce qui pose le problème de la durabilité de l'expérience en termes de financement.

- La gestion des ressources humaines des radios locales manque de stabilité et de planification à cause de la mobilité du personnel souvent attiré par des offres professionnelles plus rentables.

- Les difficultés de rénovation des équipements sont un handicap à l'évolution technologique des moyens de production et de diffusion.

- La faiblesse du tissu économique local qui induit une étroitesse du marché de la publicité.

5.2. Les leçons et enseignements résultant de cette expérience

Les leçons et enseignement concernent plusieurs aspects de l'intervention. Il s'agit de :

- Orientation et appui institutionnel

Dans le cadre de la stratégie d'appui du LC aux radios locales, la collectivité bénéficiaire est impliquée de même que tous les acteurs locaux pour garantir la cohérence avec la politique de développement municipal et permettre la capitalisation et l'insertion harmonieuse du LC dans les stratégies nationales de développement et de décentralisation. Cette approche est à maintenir car elle permet de mettre tous les acteurs en confiance et de faire émerger de solutions innovantes aux problèmes posés.

- Partenariat avec la société civile organisée

Dans le modèle d'action développé dans le cadre du programme, il y a une forte collaboration-complémentarité entre radios, associations-panels de contrôle citoyen. Ce montage permet de renforcer l'ancrage des dynamiques de veille et de contrôle citoyen. Une telle option mérite d'être maintenue et renforcée par diverses innovations à injecter régulièrement dans le système de gouvernance local.

- Mutualisation des expériences

Les actions de mutualisation permettent une réplication de l'expérience du programme du LC dans d'autres contextes. Dans une perspective de passage à l'échelle des approches, les espaces de mutualisation existants pourraient être davantage systématisés.

5.3. Les défis à relever

Renforcer davantage le ciblage des couches vulnérables. Certaines catégories sociales ne sont pas toujours suffisamment prises en compte dans la production radiophonique consacrant ainsi des facteurs d'exclusion liées à des pesanteurs sociales. C'est le cas des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes accusées de sorcellerie, etc. Le renforcement des capacités doit couvrir l'ensemble des couches sociales habilitées à prendre part au processus de développement local. Il s'agit ici d'une interpellation à l'endroit du Laboratoire Citoyennetés.

Maintenir des capacités locales de production. Les radios locales font face à un défi constant de renforcement des capacités lié au niveau élevé de turn over. Ainsi, pour maintenir le cap de la qualité dans la production, il est important d'envisager des options de renforcement des capacités qui, au-delà de l'encadrement par les aînés, permettra de construire un bon vivier de professionnels au niveau local.

Renforcer les capacités économiques des radios. Au-delà des appuis issus de la coopération au développement, il convient, pour les radios, de réfléchir à des pistes d'autofinancement qui pourront leur permettre d'assurer leur survie ainsi que le développement de leurs activités. Cette démarche devra intégrer les autres acteurs de la gouvernance dans la mesure où la faillite des radios sera aussi la faillite de la démocratie.





5 FORCES, FAIBLESSES, ENSEIGNEMENTS ET DÉFIS À RELEVER

Au Laboratoire Citoyennetés et à ses partenaires

1. Envisager la création de Centres multimédia communautaires au sein des radios partenaires. Ces centres comprennent un espace multimédia avec un accès payant à des ordinateurs, imprimantes, scanners, etc. Une connexion pourra être faite avec Civitac. Ces services permettront de mobiliser les fonds pour le fonctionnement des radios locales soutenues par le LC. Ce qui nécessite une évaluation financière que cette activité pourrait engendrer pour l'économie des radios locales.
2. Former les gestionnaires des radios sur la collecte de fonds et sur l'assurance de survie des stations avec le concours de donateurs et de réseaux ;
3. Former les gestionnaires des radios partenaires à l 'utilisation des moteurs de recherche avec un minimum d'équipement pour favoriser la production des émissions thématiques en suppléant ainsi au déficit documentaire ;
4. Ouvrir de nouvelles pistes de partenariats avec les centres de recherche, les universités pour bénéficier d'appuis scientifiques et professionnels pour un meilleur suivi de la qualité des prestations radiophoniques ;
5. Promouvoir davantage les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service des radios partenaires. Ces outils faisant partie de la vie quotidienne des citadins, sont d'année en année en pénétration continue dans les zones rurales avec les plaques solaires ;
6. Partager, enrichir et mutualiser l'expérience conduite au Burkina Faso avec d'autres appuis aux radios dans la sous-régions

Aux ONG intervenant au niveau local

1. En dehors des mass media (radios communautaires par exemple), privilégier les outils et les méthodes de communication qui permettent de toucher au plus près les acteurs (porte-à-porte, visites, rencontres villageoises, etc.), et de dialoguer et d'échanger sur leur compréhension des questions de développement.
2. Former des groupes relais - constitués par exemple des membres d'associations actives - pouvant continuer la sensibilisation et la mobilisation sur des questions de développement après le retrait du partenaire extérieur.

Aux radios partenaires

1. Procéder à des diagnostics méthodiques et systématiques concernant leurs business plans, leurs capacités internes en analysant la station en relation avec son environnement, son action même, et en particulier son impact.
2. Promouvoir l'équité et une plus large inclusion, non seulement des femmes, mais aussi des jeunes et des couches vulnérables de la communauté (handicapés, personnes du troisième âge, allochtones, etc.) L'intégration du genre, et en particulier de l'égalité femme-homme, tout en composant avec les exigences culturelles propres à chaque communauté.
3. Effectuer une typologie aussi complète que possible des acteurs afin d'identifier les parties prenantes actuelles et potentielles du programme, y compris celles qui, bien que ne résidant pas dans la collectivité locale, exercent une influence, aussi minime soit-elle, sur son développement.
4. Accorder autant que possible des plages d'antenne pour les services techniques communaux pour l'information et la sensibilisation des populations.
5. Maintenir les tribunes de débats entre acteurs sur les questions sociales et de développement afin de consolider le dialogue actif et l'interpellation démocratique des autorités.

Aux collectivités territoriales

1. Inscrire dans les lignes des budgets communaux pour renforcer le partenariat avec les radios et surtout dans la perspective d'appropriation de cette collaboration, même sans partenaires externes.
2. Impliquer les leaders d'opinion dans les actions de mobilisation communautaire. Lorsqu'ils sont acquis à la cause du programme, ils jouent un rôle favorable déterminant dans la mobilisation de la communauté. A contrario, ils peuvent constituer parfois des facteurs de blocage lorsqu'ils n'adhèrent pas au programme.
3. Renforcer la collaboration entre les acteurs institutionnels locaux, notamment les services techniques et les composantes socio-professionnelles au niveau communal.

CONCLUSION

L'expérience du Laboratoire Citoyennetés est une approche participative qui mérite d'être valorisée et dupliquée dans les collectivités territoriales. En décidant de soutenir les radios locales et en impliquant les autres acteurs de la gouvernance et des organisations de la société civile, Il a fait preuve d'innovation et d'intégration dans le processus de dialogue et de concertation.

Le pouvoir de radio, par le biais des langues locales, se voit conforté par les émissions interactives, les retransmissions des sessions des conseils municipaux et régionaux en direct. Il s'ensuit une reconnaissance de la citoyenneté à la base qui fait prospérer la démocratie participative.

Si des améliorations s'avèrent nécessaires, elles relèvent de la volonté des acteurs en présence qui doivent s'investir à approfondir les acquis de l'expérience : un plus grand intérêt pour les plateformes numériques, une promotion de centres communautaires multimédias au niveau des radions locales, une diversification du partenariat avec les acteurs locaux et extérieurs, un maintien de la synergie d'actions entre les radios locales, une culture de veille citoyenne à promouvoir en renforçant les capacités des groupes vulnérables.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

RAPPORT DE CAPITALISATION

Mars 2022

POUR TOUT BESOIN D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Équipe de coordination du projet	Équipe DDC
R. Armand Joseph KABORE, Coordonnateur du projet **BADINI/SAVADOGO Yvette**, Chargée de programme Société civile	**Alexander WIDMER**, Responsable domaine Gouvernance et Démocratie **TCHIOMBIANO/YARA Aïcha Jeannine**, Chargée de programme
Adresse	
Laboratoire Citoyennetés (ACE-RECIT) 06 BP 9037 Ouagadougou 06 - Burkina Faso Tél : 00226 25 36 90 47 - 00226 25 36 31 15 Email : ace.recit@fasonet.bf	Bureau de Coopération et Agence consulaire Suisse au Burkina Faso, 01 BP 578 Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél : 00226 25 36 95 07 Email : alexander.widmer@eda.admin.ch
Equipe de facilitation : Pr. Serge Théophile BALIMA, Boureima OUEDRAOGO	